

## RENCONTRER UN PROFESSIONNEL

---

Par Profil supprimé Postée le 07/07/2019 18:51

Quel type de médecin faut-il rencontrer quand on souhaite faire un point sur sa consommation ?

---

Mise en ligne le 09/07/2019

Bonjour,

Il est possible de faire le point sur ses consommations avec n'importe quel médecin (et même n'importe quel professionnel de santé), à commencer par son médecin généraliste si l'on en a un et que l'on se sent en confiance pour aborder ce sujet. Les médecins les plus spécialisés pour accompagner quelqu'un qui serait en difficulté avec ses consommations sont les médecins addictologues qui travaillent souvent en équipe ou en collaboration avec des psychologues par exemple, des travailleurs sociaux, des infirmiers pouvant également être qualifiés en addictologie.

Certains médecins addictologues exercent en libéral mais on les trouve surtout en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) au sein donc d'équipes pluridisciplinaires et en unité hospitalière d'addictologie. Pour les jeunes jusqu'à 25 ans, il existe des dispositifs dédiés que l'on appelle les CJC (Consultations Jeunes Consommateurs) et dont la visée première est spécifiquement de faire le point, un bilan, sur ses consommations puis, si besoin, d'être accompagné vers une diminution ou un arrêt. Ces consultations sont individuelles, confidentielles et non payantes.

Toutes les adresses de ces lieux de consultations spécialisés sont disponibles sur notre site via la rubrique "Adresses utiles" dont nous vous joignons le lien ci-dessous. Nous vous joignons également un lien vers un article du site présentant les CJC.

Si vous avez besoin de revenir vers nous, nous restons disponibles pour répondre à vos questions ou échanger plus précisément sur une éventuelle situation de consommation qui vous interroge ou vous inquiète, que cela vous concerne directement ou l'un de vos proches, ou pour être aidé pour la recherche d'une structure en addictologie. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

---

### En savoir plus :

- "Les CJC"
- "Adresses utiles"